

MAISON DE L'ENFANCE A BITCHE

CAUE 57 (Guénaëlle LE BRAS Architecte conseiller)

En 2010, la ville de Bitche a souhaité être accompagnée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle dans le cadre de la définition et de la mise en place de son projet de construction d'une Maison de l'Enfance. L'intervention du CAUE auprès des élus a consisté à définir la zone d'implantation du projet au sein d'un quartier en devenir, à élaborer le programme de l'opération et à organiser, avec les services de la mairie, la procédure de concours permettant le choix du maître d'œuvre. Inauguré en 2015, ce bâtiment est la première étape d'un vaste projet de requalification d'anciennes friches militaires comprenant la construction d'un éco-lotissement, la conversion de l'ensemble des casernes et la création d'un marché couvert.

Le site s'inscrit au nord de Bitche, en continuité du centre ville, dans un magnifique vallon bordé de collines boisées. Il s'insère entre la rue Poincaré et différents corps de bâtiments du 4^{ème} Cuir construits lors de la période de l'Annexion. Le terrain est visible depuis la Citadelle, classée au titre des Monuments Historiques depuis 1979.

Le programme regroupe un ensemble de services dédiés à l'enfant : un périscolaire, un centre aéré, un multi-accueil, un Relais Assistantes Maternelles (RAM), un espace de psychomotricité et un restaurant scolaire. Le bâtiment répond aux critères des constructions très basse consommation de type Passivhaus dans une approche globale de développement durable. Il y est associé une démarche pédagogique et éducative pour le jeune public dans le respect de l'environnement et de l'économie des ressources naturelles.

Le projet a été conçu par les lauréats du concours : l'agence d'architecture Mil Lieux, associée à KL Architectes. Le bâtiment se veut contemporain et discret, "prenant ses racines dans les richesses locales". De plain-pied, deux sur-hauteurs abritant les salles de psychomotricité et de restauration, signalent l'équipement dans l'espace urbain. Implanté en contrebas de la Citadelle, le projet s'intègre et participe au **paysage végétal** et préfigure le niveau d'exigence de l'éco-quartier en cours de réalisation. Il se raccorde à la rue par un large parvis permettant l'accueil de ses différents utilisateurs. Traitées en lanières, les bandes de circulation alternent avec les stationnements dans un mélange de terre pierre enherbé. Les **toitures terrasses végétalisées** réduisent l'impact visuel depuis les hauteurs de la Citadelle, contiennent une partie de l'écoulement des eaux de pluie et tempèrent les apports calorifiques en été. Une **noue végétalisée** sépare la voie principale du parvis et permet une gestion intégrée des eaux de surface. Les essences d'arbres ont été choisies selon des critères pédagogiques utiles aux ateliers éducatifs.

Le plan cruciforme permet de répondre au programme multiple et varié et intègre les **principes bioclimatiques** et écologiques. Une orientation sud ouest largement ouverte en triple vitrage privilégie les apports solaires naturels. La Maison de l'Enfance s'articule autour d'un patio central lui-même en liaison directe avec l'entrée, parfaitement identifiable depuis l'espace public. Cette disposition rayonnante permet de réduire les circulations intérieures, génère des vues, des transparences et facilite la surveillance de l'ensemble des espaces. A chaque aile du bâtiment, **quatre jardins** aux thématiques différentes (potager, sous-bois, terrasse ombragée, sportif) complètent le plan. Les murs se prolongent en murets et délimitent ainsi des espaces extérieurs sécurisés.

Le béton et le bois structurent le projet et génèrent une identité forte à l'ensemble. Le béton, sablé en six strates

différentes, offre de très belles variations de textures. Le bois, issu des forêts Vosgiennes, calibre l'ensemble du projet dans sa structure, sa matérialité et sa luminosité. On le trouve sous la forme de poutres fines dans les espaces intérieurs, en brise-soleil pour les auvents extérieurs et en panneaux multiplis de Mélèze (traités avec de l'huile prégrisaillée de finition qui permet d'uniformiser la couleur naturellement grise du bois) sur les façades. Matériau renouvelable par excellence, le bois n'a subi qu'un traitement par séchage à une hygrométrie de 12%.

Le projet atteint de **très bonnes performances** grâce à une isolation des parois en ouate de cellulose et en fibre de bois, une ventilation double flux à récupération de chaleur et à deux forages géothermiques verticaux permettant en hiver de préchauffer l'air entrant et en été de le rafraîchir. Les brise-soleil évitent les surchauffes pendant les saisons intermédiaires et l'été. Les panneaux solaires produisent 50% des besoins en eau chaude sanitaire. Les entreprises (chauffage, ventilation, électricité) ont assuré **la formation des utilisateurs** à la manipulation des installations énergétiques. Des compteurs d'énergie placés dans le bâtiment permettent de quantifier et de contrôler les consommations d'énergie réelle. La consommation énergétique totale prévue est de 87,60 kWh/m²/an et moins de 15 kWh/m²/an pour le seul chauffage.

Les maîtres d'œuvre ont également intégré dans chaque pièce des prises ethernet RJ45 afin de réduire l'exposition des enfants aux ondes magnétiques Wifi.

La Maison de l'Enfance, **Lauréate du Prix LQE/ARCAD/ENERGIE.PRO 2016**, tout en défendant une démarche écologique globale, nous montre le chemin vers de nouvelles formes de "vivre ensemble".

Maître d'ouvrage : Commune de Bitch

Maître d'œuvre : Mil Lieux (architecte mandataire) et KL Architectes (architecte associé)

Surface : 1 488 m² SHON

Coût des travaux : 3 520 000 € HT

Coût de l'opération : 4 036 000 € HT (foncier, études, bâtiment) (valeur 2015)

Début travaux : octobre 2013

Réception : avril 2015